PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby, province de Québec, le mercredi 4 mai 2016 à compter de 13 h.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Raymond Loignon, maire de Roxton Pond, M. André Pontbriand, maire du canton de Shefford, M. Pascal Russell, maire de la ville de Waterloo, et M. Paul Sarrazin, maire de Ste-Cécile-de-Milton, tous formant quorum sous la présidence de M. Pascal Bonin, préfet et maire de la ville de Granby.

M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, est absent.

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Judith Desmeules, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, sont présentes.

2016-05-156 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum étant atteint, il est proposé par M. le conseiller André Pontbriand, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement de rouvrir la séance à 13 h.

2016-05-157 **ADJUDICATION DU CONTRAT 2016/002 – TRAVAUX DE CONSTRUCTION – BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE AUX ÉCOCENTRES À GRANBY ET WATERLOO**

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2016/002 pour les travaux de construction pour les bâtiments d'entreposage aux écocentres à Granby et Waterloo;

ATTENDU que quatre soumissionnaires ont déposé une proposition;

ATTENDU que les quatre soumissionnaires ont déposé une proposition pour les trois activités A, B et C;

ATTENDU qu'après analyse des soumissions, il s'avère que l'entreprise Tijaro Ltée est le plus bas soumissionnaire conforme pour chacune des activités A, B et C;

Il est alors proposé par M. le conseiller Pascal Russell, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement :

1. d'adjuger le contrat numéro 2016/002 pour les travaux de construction pour les bâtiments d'entreposage aux écocentres à Granby et Waterloo sur la base de l'activité C à l'entreprise Tijaro Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 702 482 $, plus les taxes applicables, indiqué à la soumission de ladite entreprise datée du 27 avril 2016;

2. de désigner comme chef de projet dudit contrat, M. Gilles Pelletier, directeur général de COGEMRHY;

3. d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus;

4. d'autoriser le financement additionnel requis d'un montant de 142 500 $ par le surplus affecté – écocentres.

2016-05-158 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Raymond Loignon, il est résolu unanimement de lever la séance à 13 h 05.

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière	M. Pascal Bonin, préfet.